

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 8 juin 2026

Date de convocation
4 juin 2026
Date d'affichage de l'avis
4 juin 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
N° d'ordre
D_2026_6_2

L'an deux mille vingt-six et le huit juin, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles CAMY.

Etaient présents : MMM. G. CAMY, S. TASTET, B. LORRY, R. CARDY, M.-C. LALANNE, A.-C. LE PENVEN, C. GUILLARD, C. ANTRAYGUES, D. GRABE-BIDAU, M. CLAVE, P.-H. NAU-HENDEL, V. LABORDE, C. DESPRE, V. LAMY.

Ont donné pouvoir : P. ESPINASSEAU à G. CAMY.

Etait absent : P. ESPINASSEAU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : M.-C. LALANNE.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie.

INTEGRATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LE VIGNEMALE
ACQUISITION PARCELLE B1635 A TITRE GRATUIT

Le Maire expose à l'assemblée que le lotissement « Le Vignemale » est achevé et que le propriétaire de la voie demande son incorporation et son classement dans la voirie communale.

La parcelle en cause, cadastrée B1635, d'une superficie de 102 m², sera cédée gratuitement par la SGE FONCIERE D'AMENAGEMENT.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND en considération le projet d'incorporation et de classement dans la voirie communale de la voie du lotissement « Le Vignemale » par l'acquisition à titre gratuit de la parcelle B1635.

DECIDE l'acquisition à titre gratuit de la parcelle B1635 pour son incorporation et son classement dans la voirie communale.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Gilles CAMY